ROULEAU

TROIS MISSIONNAIRES





UNE PAGE D'HISTOIRE

DÉCOUVERTE DES RESTES

DE

TROIS MISSIONNAIRES

DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS

Par C.-E. ROULEAU

QUÉBEC
LÉGER BROUSSEAU, Editeur
11 et 13, RUE BUADE

1893

INTRODUCTION

Il n'y a pas que la France qui, sous un prétexte fallacieux, ait porté des décrets attentatoires à la liberté religieuse. L'Angleterre, voilà plus d'un siècle, crut de bonne politique de soustraire les biens d'une communauté, dont les membres avaient le malheur de s'appeler Jésuites. La nation victorieuse condamnait par le fait même ces héroïques défenseurs de la foi à disparaître de cette terre canadienne qu'ils avaient arrosée de tant de sueurs et fécondée du sang de leurs martyrs. Pourchassés par les puissances européennes, dépouillés de leurs biens, réduits aux seules ressources de la grâce, les disciples de Loyola n'en restèrent pas moins les *forts rameurs de la barque de Pierre*, comme les appelait naguère un saint pontife. Ils avaient abordé à presque tous les rivages du monde connu, réalisant ainsi l'une des plus mystérieuses paraboles de l'Evangile.

Depuis quinze cents ans, l'Eglise avait ouvert le banquet des noces sacrées ; elle y avait convié par ses enseignements et ses bienfaits les nations du vieux monde ; et plusieurs refusaient encore de prendre place au festin de la communion universelle ; plusieurs se retiraient, convives ingrats, la haine dans le cœur, le murmure sur les lèvres. L'Orient avait apostasié pour la troisième fois, le lendemain du concile de Florence, et le Nord allait s'ébranler à la voix de Luther. Alors l'Eglise envoya ses serviteurs par les chemins de l'Océan, pour chercher les pauvres peuples errants sur ses plages. Colomb parut, et l'Amérique fut découverte. Les puissances qui les premières recueillirent le fruit de ses travaux, semblaient en prendre possession au nom du catholicisme. L'Espagne, maîtresse de l'isthme qui lie les deux parties du continent, et de la chaîne d'îles jetées entre elles, étendait ses conquêtes, au sud jusqu'au Chili, au septentrion jusqu'aux extrémités de la Californie. Elle rencontrait d'un côté les colonies du Portugal au Brésil, et de l'autre les établissements de la Louisiane et le Canada. Sans doute la domination espagnole ne fut pas sans reproche ; mais, en accomplissant son œuvre d'assimilation, elle ne renia point sa foi, et l'Eglise

catholique put arborer son drapeau au milieu des Indiens infidèles. Aujourd'hui encore l'Amérique du Sud, bien qu'elle ait brisé les liens administratifs qui la rattachaient à l'Europe, n'a pas, pour une bonne partie, rompu ceux qui l'unissaient à l'Eglise de Rome.

Mais ailleurs, là où la moisson était moins abondante, l'ennemi, qui ne dort pas, devait semer l'ivraie. L'hérésie parut bientôt sur les côtes de l'Amérique septentrionale. Toutes les sectes protestantes vinrent jeter leur écume sur les rivages de la Nouvelle - Angleterre, et le protestantisme fut souverain dans les treize colonies destinées à devenir un jour les Etats-Unis. La république nouvelle ne tarda pas à obtenir cession de la Louisiane et des Florides, en même temps que l'abandon du Canada à l'Angleterre donnait à la prétendue réforme un second empire dans le Nord. Le catholicisme, cependant, ne pouvait disparaître du territoire envahi, sans une lutte à outrance ; la lutte s'est faite, et notre foi, grâce au clergé, est restée victorieuse. Remercions aussi la Providence de nous avoir envoyé, dès le début de la colonie, des apôtres au courage surhumain, des ouvriers évangéliques

dont le dévouement sans bornes a étonné le philosophe et conquis l'admiration du protestant.

Ecoutons le témoignage d'un écrivain qui ne saurait être suspect. Macaulay, historien et politique, naquit de parents hérétiques ; il mourut aussi dans l'erreur. Mais il avait son franc-parler, et nous en avons la preuve, quand, abordant l'histoire de la Compagnie de Jésus, il s'écrie : " Toutes les pages des annales " européennes, durant grand nombre de générations, " témoignent de la véhémence de la politique, de la " discipline parfaite, du courage intrépide, de " l'abnégation, de l'oubli des biens les plus chers à " l'homme privé, du profond et opiniâtre dévoue- " ment à atteindre le but proposé, de la prudence " infinie dans l'emploi des moyens qni distinguèrent " les Jésuites dans la lutte pour leur église. " L'esprit catholique s'était concentré dans le sein " de l'Ordre de Jésus, et son histoire est l'histoire " de la grande réaction catholique. Cette société " s'empara de toutes les institutions qui agissent le " plus puissamment sur les esprits, la chaire, le " confessionnal, les académies. Où prêchait le " Jésuite, l'église était trop petite pour l'auditoire. " Le nom de Jésuite en tête d'un ouvrage en " assurait le succès. C'était à l'oreille d'un Jésuite

“ que les puissants, les nobles et les seigneurs “ confiaient l’histoire secrète de leur vie. C’était “ de la bouche d’un Jésuite que les jeunes gens des “ classes hautes et moyennes apprenaient les “ premiers rudiments des études jusqu’à la rhétorique “ et la philosophie. La littérature et la science, “ compagnes jusque-là de l’incrédulité et de l’hérésie, “ se montrèrent les alliées de la foi orthodoxe. “ Devenue reine du sud de l’Europe, la société de “ Jésus, victorieuse, se prépara à d’autres conquêtes. “ S’inquiétant peu des océans et des déserts, de la “ faim, de la peste, des espions et des lois pénales, “ des prisons et des tourments, des gibets et des “ haches, les Jésuites apparurent sous toutes les “ formes, dans tous les pays ; on les vit à la cour “ hostile de Suède, dans les vieux châteaux du “ Chester, au milieu des campagnes du Connaught ; “ ils disputaient, instruisaient, consolaient, attiraient “ à eux les cœurs de la jeunesse, remuaient le “ courage des timides, et portaient le crucifix aux “ lèvres des agonisants ”.

Ajoutons à cet éloge impartial les belles pages échappées de la plume de Bancroft, l’habile historien des colonies anglaises, et celles de Parkman, et nous pourrons nous dispenser de feuilleter les ouvrages

des catholiques, pour faire l'apologie ou la justification des Jésuites ; ils n'ont besoin, du reste, ni de l'une ni de l'autre.

***

Dans un grand discours sur la *guerre aux Jésuites*, prononcé le 31 août 1877, en l'église du Jésus, à Paris, le R. P. Félix disait : " Depuis plus de trois cents " ans qu'il marche dans les orages de notre monde " nouveau, le bataillon d'Ignace n'a pu trouver un " jour de trêve, ni une heure de repos. On dit que " le créateur de cette légion militante eut la vision " prophétique de cette étrange destinée. Lorsqu'il " se rendit à Rome, pour obtenir du Saint-Siège la " confirmation de son œuvre, le Sauveur lui apparut " près de la ville, portant la croix sur ses épaules, et " il lui dit en le regardant : " Ignace, je te serai " propice à Rome ; *Romæ tibi propitius ero.* " Cette " vision donna au saint fondateur la double " certitude qu'il surmonterait tous les obstacles que " son institution allait rencontrer à Rome même, et " que cette institution, une fois organisée, elle aussi, " porterait sa croix, et que la persécution ne lui " manquerait pas. On ajoute même qu'Ignace " demanda et obtint, pour les siens, ce singulier " privilège : être attaqués et persécutés toujours. "

L'histoire a surabondamment prouvé que le vœu de saint Ignace s'est réalisé à la lettre : la persécution a poursuivi le Jésuite jusque dans les coins les plus obscurs et les plus reculés du globe, persécution toujours, persécution partout. A peine est-il question que les Jésuites acceptent de passer en Canada, qu'un élément hostile ennemi-né, sorti des flancs du protestantisme, lève la tête et met des obstacles sérieux à leur départ. Arrivés enfin à Québec, ils ne trouvent pas de place pour se loger. A l'instar du Fils de l'homme, ils n'ont point de pierre pour reposer leur tête. Ils acceptent la bonne hospitalité des Récollets, mais y trouvent-ils du moins la sécurité, la paix ?

Leurs premiers regards tombent sur un ignoble pamphlet distribué à profusion au sein de la petite colonie : c'est un ramas de diatribes dirigées contre la Compagnie de Jésus. Là où ils s'attendaient à ne rencontrer que des infidèles, voilà que l'hérésie de Calvin, plus redoutable que l'infidélité, se dresse menaçante devant eux, encouragée par des sectaires à gages.

Mais ce régime de persécution officielle ne pouvait durer longtemps. Champlain s'interposera bientôt, et, grâce à la fondation de la Compagnie de la

Nouvelle-France, le catholicisme aura droit de cité en ce pays. La mission canadienne, livrée tout entière au sage gouvernement des disciples de Loyola, verra des jours prospères. Des résidences s'ouvrent aux Trois-Rivières, à Miscou, et à l'île du Cap-Breton. La robe noire pénètre au cœur des peuplades sauvages, et la nationalité française va s'implanter avec la croix du Sauveur. Le Jésuite sait leur inspirer du respect ; pour lui seul ils éprouvent de la confiance ; leur âme cède involontairement à l'ascendant de la charité. Après avoir converti à la foi la nation huronne, le Jésuite voit l'anéantissement presque complet de ces nouveaux chrétiens et la ruine d'une Eglise qui donnait les plus belles espérances. Terrible épreuve pour ces bons Pères qui voyaient crouler dans un moment l'œuvre de vingt années de travaux héroïques.

Leurs regards se tourneront désormais vers un peuple resté jusque-là insensible à leurs efforts. L'Iroquois féroce voit un ennemi dans tout Européen, et tout ennemi est pour lui une victime à immoler. " Cependant le Jésuite n'hésite pas devant l'orage. " Dans les nombreuses Relations de cette lugubre " époque, on ne trouve pas, dit Parkman, une ligne " qui donne occasion de soupçonner qu'un seul homme

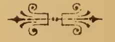
" de cette troupe fidèle ait fléchi ou hésité. L'éner-
" gique Brébeuf, le doux Garnier, le patient Jogues,
" l'enthousiaste Chaumonot, les le Mercier, Chas-
" telain, Ragueneau, Pijart, tous montraient une
" froide intrépidité, qui étonnait les sauvages et
" imposait le respect. "

Les solitudes les plus sauvages apprirent les mystères chrétiens de la bouche de ces missionnaires hardis. Poussés par cet esprit divin qui souffle les nobles et fortes inspirations dans les cœurs dont il s'empare, les fils de Loyola traversent les rivières, gravissent les montagnes, fondent des églises, au sein de la grande confédération iroquoise. Les rochers de ces bourgades portèrent longtemps l'empreinte de leurs pas, et Satan, qui, depuis des siècles, avait exercé son empire sur ces peuples plongés dans les ténèbres de la mort, recula impuissant devant la croix du missionnaire. Mais auparavant il a, dans sa rage, désigné les soldats du Christ qui devront payer par le martyre la victoire remportée sur lui. Jogues, Daniel, Buteux, Brébeuf, Garnier, Lalemant, Liégeois, tombent tour à tour victimes de leur héroïsme.

Tels furent les traits saillants de cette période qui vit accourir en Canada cinquante Jésuites, tous

anxieux de donner leur vie en holocauste à Dieu. Ceux qui font le sujet de ce livre sont les Pères Jean de Quen, François du Peron et le Frère Jean Liégeois. On n'a pas oublié avec quel bonheur fut saluée la découverte inattendue de leurs restes mortels, ni cet appareil funèbre, ni cette démonstration religieuse qui ont entouré leur sépulture dans les caveaux de la chapelle des Ursulines. L'Eglise de Québec, reconnaissant les services que ces héros d'un autre âge rendirent à la religion, avait appelé ses enfants à venir encore une fois associer leurs hymnes à leurs prières autour de ces ossements bénits. Aujourd'hui ils reposent en paix à côté de la Mère de l'Incarnation, la vénérable fondatrice des Ursulines, et ils n'en sortiront qu'au jour du grand réveil !

N.-E. Dionne.



DÉCOUVERTE DES RESTES

DE

TROIS MISSIONNAIRES

DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS

I

Démolition de l'ancien collège des Jésuites

En 1876, un grand nombre de familles du quartier Montcalm furent jetées sur le pavé par un immense incendie, et plusieurs d'entre elles se trouvèrent sans logement. Le gouvernement de Québec vint au secours des malheureuses victimes de cette conflagration et leur offrit un abri temporaire dans les vieilles Casernes des Jésuites, autrefois le Collège des Jésuites, maison d'éducation où avaient vécu les pionniers de la civilisation chrétienne au Canada, ces missionnaires dont le courage a étonné les Sauvages eux-mêmes et qui ont fait et font encore l'admiration de toute notre population par leur héroïsme et leurs vertus. Les incendiés s'empressèrent d'accepter cette offre généreuse et passèrent le reste de l'été et l'hiver suivant dans cet asile.

Mais, comme ces familles manquaient de tout, les planchers, les lambourdes et les croisées même de cette précieuse relique des premiers âges de la

colonie disparurent bientôt pour servir de combustible à ces pauvres affligés, dont les membres étaient souvent engourdis par le froid. L'enlèvement du dernier plancher, celui du deuxième étage, causa la mort à l'un des incendiés, qui fit une chute et succomba des suites de cet accident.

Le gouvernement, dont l'honorable M. de Boucherville était alors le chef, fut informé de toutes ces dilapidations, et, pour mettre fin aussi à certains désordres qu'on lui avait signalés, il chargea l'ingénieur du ministère des Travaux Publics d'examiner le vieux Collège et de faire rapport sur les dépenses que nécessiterait la réparation de cet édifice. L'ingénieur en fit l'examen et recommanda au gouvernement de raser tout l'édifice.

M. de Boucherville, sachant parfaitement que cet antique Collège n'appartenait pas à l'Etat, ne voulut pas donner suite à la conclusion du rapport de l'ingénieur du gouvernement sans consulter l'Ordinaire de l'archidiocèse, aujourd'hui Son Eminence le Cardinal Taschereau. L'archevêque soumit la question à Mgr Conroy, délégué apostolique au Canada, et informa, bientôt après, le chef du gouvernement qu'il était autorisé à procéder à la démolition des Casernes des Jésuites. L'honorable M. de Boucherville aurait sans doute aimé mieux laisser debout ces vieux murs et les conserver avec soin et respect, comme un monument de nos gloires

nationales les plus pures ; mais un ingénieur, c'est-à-dire un homme qui possédait toute la compétence requise en la matière, recommandait au gouvernement de *faire raser* tout l'édifice, et le premier ministre, après avoir consulté les autorités religieuses, ordonna la démolition des ruines de l'ancien Collège des Jésuites, dans le but surtout de faire cesser l'état de choses dont on lui avait appris l'existenec.

Les faits que nous venons de relater sont confirmés par la correspondance suivante :

DÉPARTEMENT DES TRAVAUX PUBLICS.

Québec, 8 juillet 1889.

L'honorable C.-B. DE BOUCHERVILLE.
Sénateur, M. C. L. ; etc, etc,
Boucherville.

Cher Monsieur de Boucherville,

L'inhumation prochaine des ossements humains trouvés, il y a plus de dix ans, dans les caveaux de l'ancien " Collège de Québec ", va remettre sur le tapis la question de la démolition de cet édifice, plus connu sous le nom de " Casernes des Jésuites." A ce sujet, permettez-moi de vous demander de m'envoyer, pour le placer dans les archives du département des Travaux Publics, le document que vous avez dû recevoir de l'Archevêque de Québec avant d'ordonner cette démolition.

Je me souviens très bien que l'édifice,—qui, pendant près d'une année, avait servi de refuge à un grand nombre de familles privées de logement par suite de l'immense conflagration du quartier Montcalm (1876)–était devenu dangereux par le fait que les lambourdes et les planchers avaient servi de combustible aux occupants durant l'hiver précédent. Le dernier plancher enlevé, au deuxième étage, avait causé une chute dans laquelle un homme avait perdu la vie. L'édifice, en ruine à l'intérieur, abritait, disait-on, un foyer de pestilence matérielle et morale, et l'ingénieur du département des Travaux Publics avait soumis un rapport dans lequel il recommandait au gouvernement de le faire raser.

Malgré cela, l'administration dont vous étiez le chef, et dont j'avais l'honneur de faire partie, ne voulut prendre aucune initiative sans avoir consulté l'Ordinaire du diocèse, aujourd'hui Son Eminence le Cardinal Taschereau. Celui-ci voulut en référer à Son Excellence Monseigneur Conroy, délégué apostolique au Canada, et je suis sous l'impression que c'est avec le consentement de l'Archevêque de Québec et du Délégué apostolique que la démolition fut ordonnée.

Si vous avez, dans votre correspondance personnelle ou semi-officielle de Premier-Ministre, la pièce à laquelle je fais allusion, ne croyez-vous pas qu'elle

devrait *maintenant* prendre place dans les archives officielles du Département des Travaux Publics ?

Croyez-moi, Cher Monsieur de Boucherville,

Votre bien dévoué,

(Signé) P. GARNEAU,

Commissaire.

Vraie copie,

ERNEST GAGNON,

Sec. Dép. T. P.

Boucherville, 14 juillet 1889.

L'honorable P. GARNEAU,

C. T. P.

Québec.

Mon Cher Monsieur,

J'aurais répondu plus tôt à votre lettre du 8 du courant, mais j'ai voulu consulter ma correspondance pour savoir si j'avais quelque lettre de Mgr Taschereau sur le sujet que vous mentionnez. Je n'ai rien trouvé dans les listes de lettres qui m'avaient été faites par M. E. Gagnon. Autant qu'il m'en souvient, il n'y a jamais eu de communication officielle avec Mgr Taschereau, et c'est de vive voix

que je lui avais demandé son opinion. Sa réponse, après avoir consulté Mgr Conroy, fut qu'on pouvait démolir les casernes ; fut-ce de vive voix ou par écrit que cette opinion me fut donnée, je ne me le rappelle pas. Je ferai encore des recherches et si je trouve quelque chose concernant les Jésuites, je me ferai un plaisir de vous le communiquer, quoique, à vrai dire, je n'en voie ni la nécessité, ni l'utilité.

Je vous prie de me croire,

Votre tout dévoué,

(Signé) C.-B. de BOUCHERVILLE.

Vraie copie,

E. G., sec.

Cette correspondance nous indique clairement les principales causes de la disparition de ce souvenir vivant des temps les plus héroïques de la colonie, et nous prouve en même temps que la conduite de l'honorable M. de Boucherville en cette circonstance ne mérite aucun blâme.

II

La découverte de trois squelettes

Les démolisseurs se mirent donc à l'œuvre pendant l'été de 1877, et quelques mois plus tard le Collège des Jésuites n'existait plus.

En 1878, le gouvernement Joly, qui avait remplacé celui de M. de Boucherville, fit déblayer le terrain des Casernes des Jésuites. Au mois d'août de cette année, la pioche de l'ouvrier mit à découvert des ossements humains. Suivant la *Relation* de M. Faucher de Saint-Maurice, qui avait été chargé de diriger les fouilles ordonnées par le gouvernement, ces ossements gisaient " à vingt-trois pieds à l'est de la porte principale des Casernes des Jésuites et à douze pieds trois pouces du mur qui court parallèlement à la rue de l'ancien marché. Le crâne de ce squelette était recouvert d'une chevelure rousse, assez longue et encore adhérente. " Sur la recommandation du docteur Hubert Larue, professeur

à l'Université-Laval, ces ossements furent mis dans un cercueil et transportés au cimetière Belmont.

Le 31 août, les ouvriers découvrirent un nouveau squelette, sans crâne, " à environ trois pieds trois pouces plus à l'est de l'endroit où avaient été trouvés les premiers ossements. Une petite croix en porcelaine blanche, qui avait la forme d'une croix de Saint-André, était placée à l'endroit où manquait la tête. " Ces restes furent placés dans une boîte en bois et déposés dans le *Regimental Magazine*, petite construction en pierre qui s'élevait sur le terrain des Jésuites.

Au mois de septembre de la même année, on mit encore à découvert des ossements humains. Ce squelette " se trouvait à un pied neuf pouces plus à l'est du dernier mentionné plus haut, " et " à trois pieds un pouce du mur qui court parallèlement à la rue du marché. Il était presque complet ; le crâne surtout était remarquable par sa grosseur et par sa conservation. " Ces ossements furent mis dans la même boîte que ceux qu'on avait découverts le 31 août, et enfermés sous clef dans le même entrepôt militaire.

Nous sommes donc en présence de trois squelettes trouvés sur le terrain de l'ancien Collège des Jésuites. Il s'agit maintenant de les identifier. Pour cela M. Faucher fit relever le site de l'ancienne chapelle des

Jésuites, et constata que les ossements exhumés par la pioche des démolisseurs reposaient dans les voûtes souterraines de cette chapelle. Tous ceux qui ont étudié l'histoire affirment que c'est bien en cet endroit que s'élevait la chapelle de la congrégation des hommes qui servait aux membres de la Compagnie de Jésus, avant la construction de leur église en 1666. Personne ne cherchera à contredire ce fait si universellement admis et prouvé. Donc il n'y a aucun doute que les trois squelettes en question ont été recueillis sur l'emplacement de l'ancienne chapelle des Jésuites.

Un autre fait certain, c'est que ces ossements appartenaient à des personnes du sexe masculin, et nous en avons pour preuve les témoignages de trois médecins, MM. H. Larue, C.-E. Lemieux et A. Hamel, qui ont exprimé la même opinion sur le sujet.

Il ne nous reste plus qu'à savoir si ces squelettes sont ceux de trois missionnaires Jésuites. Nous n'hésitons pas à répondre affirmativement et à ajouter même que ce sont ceux des Pères Jean de Quen et François du Peron, et du Frère coadjuteur Jean Liégeois. Pour démontrer cette dernière proposition, nous n'avons qu'à parcourir le Diaire des anciens Pères de Québec touchant la mort et la sépulture de ces trois missionnaires.

Le Frère Jean Liégeois fut enterré au *bas de la*

chapelle ; c'est là, suivant le rapport officiel de M. Faucher de Saint-Maurice, que, le 31 août 1878, les démolisseurs trouvèrent un squelette. De plus, ce squelette était sans crâne ; or le Diaire nous apprend que les Agniers tuèrent ce frère et lui coupèrent la tête, qu'ils laissèrent *sur place.* Le lendemain, les Algonquins trouvèrent son corps et l'apportèrent à Sillery, d'où on le transporta à Québec pour l'inhumer. C'est donc le squelette du Frère Jean Liégeois qui fut trouvé, le 31 août 1878, sur le site de l'ancienne chapelle des Jésuites.

Nous savons, par l'histoire de sa vie, que le P. François du Peron *a été enterré dans le caveau de la Congrégation, vers le confessionnal qui répondait à la rue, et qu'il ne restait plus de place que pour un corps.* Or M. Faucher nous apprend que le squelette découvert au mois de septembre fut trouvé assez près du mur qui court parallèlement à la rue du marché et qu'il y avait, entre ce mur et le cercueil qui contenait les ossements, un espace de trois pieds un pouce, " c'est-à-dire *qu'il ne restait plus de place que pour un corps.* " Nous sommes ici certainement en présence des restes mortels du P. François du Peron.

Quant au Père Jean de Quen, les annales du temps ne disent pas formellement que sa sépulture a eu lieu dans la chapelle des Jésuites. Cependant les renseignements qu'elles nous fournissent suffisent

pour nous donner la conviction intime que c'est bien là qu'il fut enterré. D'abord le *Journal des Jésuites*, en mentionnant sa mort, dit que le P. Jean de Quen fut enterré le 9 octobre au matin, *præsente corpore, dictæ duæ missæ privatæ, in summo altari dum diceretur officium : le corps étant présent, deux messes sont dites privément au maître-autel, pendant que l'on récite l'office.* C'est dans la chapelle de la congrégation que se faisaient ces cérémonies funèbres, et c'est là que se trouve le corps pendant que l'on chante l'office des morts. Par conséquent les restes mortels du Père de Quen ont dû être inhumés dans les voûtes souterraines de cette chapelle ; car, suivant la coutume générale, on enterrait toujours les prêtres là où se chantait le service funèbre. A la suite de la citation latine que nous faisons plus haut, les éditeurs du *Journal des Jésuites*, MM. les abbés Casgrain et Laverdière, font la réflexion suivante :

" Le P. de Quen fut sans doute enterré dans la chapelle des Jésuites, et c'est peut-être pour cette raison que l'acte de sa sépulture ne se trouve pas dans le registre de la paroisse. " Ainsi le corps du P. de Quen n'a pas été déposé ailleurs que dans le caveau de cette chapelle ; autrement, les registres en feraient mention.

En troisième lieu, le *Journal des Jésuites* ne mentionne que trois sépultures dans la chapelle

de la Congrégation, et ces trois sépultures sont certainement celles des PP. Jean de Quen et François du Peron, et du F. Jean Liégeois. Nous avons établi clairement les deux dernières, et nous espérons ne laisser aucun doute sur la première. D'abord, à la mort du P. de Quen, l'église des Jésuites n'existait pas encore ; la première pierre de ce temple sacré fut posée le 31 mai 1666, et le découvreur du lac Saint-Jean mourut en 1659, c'est-à-dire sept ans auparavant. Mais la chapelle de la Congrégation existait, car les fondations en furent jetées le 11 juillet 1650 ; et le *Journal* affirme qu'en 1653 on disait les offices et l'on enseignait le catéchisme dans cette chapelle. C'est donc là que se faisaient les inhumations, mais pas avant 1650, puisque la chapelle n'était pas encore construite, ni après la mort du Père du Peron arrivée en 1665, parce que, lorsque ce Père fut enterré, il ne restait *plus de place que* pour un corps, et lorsqu'on a découvert ses restes mortels en 1878, " le cercueil qui les contenait se trouvait à trois pieds et un pouce du mur qui courait parallèlement à la rue du marché ; c'est-à-dire qu'il n'y avait *plus de place que pour un corps.* Du reste l'église fut construite en 1666, et depuis cette date les Jésuites ont enterré leurs morts dans le caveau de leur nouveau sanctuaire. De sorte que l'espace laissé vacant à côté de la dépouille du Père du Peron ne fut jamais rempli.

Nous avons la certitude qu'il n'y eut que trois sépultures dans l'ancienne chapelle de la Congrégation, et que deux sont celles du Frère Liégeois et du Père du Peron. Or, comme le premier est mort en 1655 et le second en 1665, il s'agit de constater quels sont les Jésuites qui sont morts pendant cet espace de temps de dix ans, afin de démontrer d'une manière évidente que le troisième squelette est réellement celui du Père Jean de Quen. M. le Docteur N.-E. Dionne, qui a fait une étude très approfondie de cette question, nous fait connaître les noms des Jésuites qui sont morts pendant cette décade. Voici ce qu'il dit :

" Les seuls Jésuites qui finirent leur carrière apostolique en Canada, durant cette décade, furent au nombre de trois :

1o Le Père Léonard Garreau, inhumé à Montréal vers le 2 septembre 1656 ;

2o Le Père Réné Ménard, décédé vers le 5 août 1661, à cinq cents lieues de Québec. Il s'était égaré dans la forêt, et son corps ne fut jamais retrouvé, du moins par les Français.

3o Le Père Simon Lemoine décéda le 25 novembre 1665, au cap de la Madeleine, et y fut enterré. "

Il n'y a donc que le Père de Quen qui soit mort à Québec et enterré dans la chapelle de la Congrégation depuis 1655 jusqu'en 1665. Par conséquent

les ossements humains du sexe masculin, trouvés sur le site de l'ancienne chapelle de la Congrégation dans la première quinzaine du mois d'août 1878 et transportés au cimetière le 14 du même mois, sont évidemment ceux du Père Jean de Quen, décédé en 1659.

Les différents arguments que nous avons apportés à l'appui de cette vérité nous paraissent irréfutables, et ne laissent planer aucun doute sur l'authenticité des squelettes qui ont été recueillis en 1878 sur le terrain des Jésuites.

Que devinrent ensuite les restes mortels de ces trois illustres membres de la Compagnie de Jésus? C'est ce que nous allons voir.

Le R. P. Saché, alors supérieur de la résidence de Québec, prévenu de cette découverte, et ayant lui-même fourni les renseignements que nous venons de rappeler, prit toutes les mesures nécessaires pour donner une sépulture honorable aux restes vénérés de ces anciens missionnaires. Mais voilà qu'après bien des retards involontaires, le 9 mai 1879, quand il voulut se mettre en possession des boîtes qui contenaient les ossements, on ne les trouva plus. Elles avaient été enlevées, sans qu'on ait jamais pu savoir qui s'était rendu coupable de ce vol.

Cependant, au mois de juin 1889, la nouvelle se répandit que les corps des anciens Jésuites avaient

été retrouvés dans un des charniers du cimetière Belmont. Le R. P. Désy, qui avait succédé au R. P. Saché, mort quelque temps auparavant, s'empressa, muni de toutes les autorisations nécessaires, de procéder à la sépulture des précieux restes dans le caveau de la chapelle des Dames Ursulines. Alors le gouvernement de Québec résolut d'entourer de tout le respect possible l'inhumation des dépouilles mortelles des premiers apôtres du Canada ; il voulut donner à cette solennité funèbre le cachet d'une démonstration à la fois religieuse et patriotique, et réaliser une fois de plus la noble devise de notre province : " Je me souviens ! ". Son Eminence le cardinal Taschereau donna de grand cœur son approbation à ce projet. Mais de nouveaux retards, dont il nous est impossible de rendre compte ici, étant survenus, ce ne fut que le 12 mai 1891 que la cérémonie put avoir lieu, sous les auspices de la Société Saint-Jean-Baptiste. Tous les Evêques de la province se trouvaient alors présents à Québec pour fêter, le lendemain, à la basilique, le décret de Rome qui accordait le titre de Vénérable à Monseigneur de Laval, premier évêque de la Nouvelle-France.

III

Une fête religieuse et nationale

La grande fête à laquelle tout Québec et une foule immense de citoyens des paroisses environnantes ont pris part le 12 mai 1891, formera une des plus belles pages de notre histoire nationale, et les échos de cette imposante cérémonie se répercuteront longtemps de génération en génération.

La procession organisée pour cette circonstance se forma sur le chemin Sainte-Foye, près de l'Avenue des Erables, et se dirigea ensuite vers la ville. Elle se composait de près de 6,000 personnes. Partout, sur son passage, les rues étaient pavoisées, et des milliers de spectateurs enthousiastes bordaient la voie des deux côtés. A la tête marchaient les congrégations des différentes écoles des Frères de la doctrine chrétienne, avec leurs bannières, leurs drapeaux et leurs insignes.

Elles étaient suivies des cadets de la Sainte-

Famille de l'église Saint-Patrice, des élèves de l'Ecole normale Laval, du Collège de Lévis, des élèves du Petit-Séminaire de Québec avec leur brillante fanfare, des marguilliers de l'église Saint-Patrice, des congréganistes de la Haute-Ville, de Saint-Roch et de Saint-Sauveur, des membres de l'Union Saint-Joseph de cette ville, accompagnés de plusieurs délégués des différentes paroisses voisines et des forestiers catholiques. Puis venaient une délégation de la Société française de bienfaisance, les syndics de l'église Saint-Patrice, M. le consul d'Espagne, M. le consul de la République Argentine, les membres du Conseil de Ville, les honorables MM. Garneau et Ross, membres du gouvernement de la Province, six représentants des zouaves pontificaux de Québec, une députation des descendants de la tribu des Hurons de Lorette et deux Montagnais du lac Saint-Jean, portant les cercueils qui contenaient les restes des trois apôtres de la foi. Le R. P. Hamel, provincial, le R. P. Désy, supérieur de la résidence de Québec, le R. P. Drummond, recteur du Collège Sainte-Marie de Montréal, le P. Turgeon, ancien recteur, et le P. Martineau, marchaient à la suite. On voyait après eux la belle fanfare de la Batterie B, une délégation des forestiers des cours Laval, Frontenac et Saint-Sauveur, la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec, ayant à sa tête son président général et les autres officiers.

Le premier arrêt eut lieu à l'église des Jésuites. Là, les Hurons déposèrent les cercueils sur un catafalque érigé dans le sanctuaire ; les zouaves servirent de garde d'honneur auprès du catafalque, et l'absoute fut faite par Sa Grandeur Mgr Fabre, archevêque de Montréal, assisté des RR. PP. Hamel et Désy.

IV

A la Basilique— Panégyrique prononcé par Mgr B. Pâquet

La cérémonie terminée à la Chapelle des Jésuites, le cortège se remit en marche, pour s'arrêter à la basilique. Les décorations de la vieille église offraient un coup d'œil magnifique. Dans le chœur, des banderoles aux couleurs violettes, partant de la voûte, recouvraient de leurs plis gracieux le catafalque où les sauvages avaient déposé les deux cercueils. La chaire, le banc d'œuvre et les fenêtres disparaissaient à demi sous les tentures violettes. Nos Seigneurs les Archevêques et Évêques de la province de Québec, les Pères de la Compagnie de Jésus et un grand nombre d'ecclésiastiques occupaient des sièges dans le chœur. Son Honneur le lieutenant-gouverneur assistait dans son banc, avec son secrétaire privé. Les honorables MM. Garneau et Ross avaient des fauteuils dans le bas du chœur. Tous les corps publics se placèrent dans les bancs de la nef, et le reste du cortège funèbre, avec une foule innombrable

de citoyens, remplissait toutes les autres parties de la vaste église. Mgr B. Pâquet, recteur de l'Université-Laval, monta alors en chaire et prononça l'éloge funèbre des missionnaires jésuites. Ce discours, admirablement écrit et tout vibrant d'inspiration, produisit une très vive impression sur l'auditoire. Voici ce magnifique discours :

Quam speciosi pedes evangelizantium pacem, evangelizantium bona !

Qu'ils sont beaux les pieds de ceux qui annoncent la paix, de ceux qui annoncent le salut !

(EPIT. AUX ROM. X. 15)

Messeigneurs, mes Frères, [1]

L'Apôtre des nations, dans son épître aux Romains, réduit le devoir de la religion à deux choses : croire de cœur, confesser de bouche et par nos actions.

Après avoir loué la puissance de la prière faite avec foi, espérance et amour, et l'avoir montrée comme indispensable pour obtenir la grâce, sans laquelle nous ne pouvons rien, il ajoute :

" Puisqu'il faut prier avec foi et qu'il faut croire
" avant que de prier, comment invoqueront-ils (les
" infidèles) celui en qui ils ne croient pas ? Et
" comment croiront-ils en celui dont ils n'ont pas

1—Son Eminence le Cardinal Taschereau devait présider cette cérémonie, mais une indisposition l'en empêcha.

“ entendu parler ? Et comment en entendront-ils
“ parler, s’ils n’ont pas de prédicateurs qui le leur
“ annoncent ?

“ Mais comment les prédicateurs le leur annonce-
“ ront-ils (c’est toujours S. Paul qui parle), s’ils ne
“ sont envoyés par celui qui est l’auteur et le maître
“ de l’Evangile ? En effet, Jésus-Christ a envoyé
“ ses apôtres par toute la terre, selon qu’il avait été
“ prédit par ces paroles d’Isaïe : Qu’ils sont beaux
“ les pieds de ceux qui annoncent le salut ! ”

Avant de monter au ciel, Jésus-Christ a envoyé aux différentes nations du globe ses apôtres par excellence, ceux qu’il avait lui-même formés à la prédication de l’Evangile. Ceux-ci à leur tour et leurs successeurs, et en particulier le Pontife Romain Son Vicaire ici-bas, le gardien de ses enseignements, n’ont pas cessé d’envoyer des prédicateurs, des apôtres à toutes les nations, à tous les peuples, à toutes les tribus de la terre.

Le commandement donné par le maître et l’auteur de l’Evangile : *Euntes docete omnes gentes*, a été fidèlement exécuté et continuera de l’être jusqu’à la fin des temps.

Non seulement les évêques, mais tous les prédicateurs de l’Evangile, même au milieu des peuples chrétiens, sont des envoyés de Dieu ; ils ne peuvent prêcher sa parole qu’en vertu de leur mission ; tous,

par conséquent, dans un sens, sont apôtres. Mais ceux-là méritent surtout ce titre qui sont envoyés aux nations infidèles. C'est à eux que s'appliquent spécialement les paroles du prophète Isaïe reproduites par S. Paul : " Qu'ils sont beaux les pieds de ceux qui apportent la bonne nouvelle de la paix et des vrais biens que Jésus-Christ a procurés à tous les hommes ! "

C'est pour obéir aux prescriptions de notre mère la sainte Eglise que la cérémonie présente paraît plus un deuil qu'une réjouissance. Tant que l'Eglise n'a pas déclaré qu'un serviteur de Dieu est en posession de la gloire du ciel, nous ne pouvons pas lui rendre un culte public, bien que nous soyons convaincus de sa sainteté et que, privément, nous puissions l'invoquer.

Vous vous rappelez, mes Frères, quelle joie ce fut pour Québec lorsque, en 1878, les restes du fondateur de l'Eglise du Canada apparurent de nouveau à la lumière du jour et furent portés triomphalement dans les rues de notre cité. Eh bien, nous avons actuellement devant nous les ossements de trois religieux de l'illustre Compagnie de Jésus qui ont été contemporains du Vénérable François de Montmorency-Laval. Comme lui, ils furent des apôtres et des fondateurs de la religion sur le sol du Canada. Grâce au patriotisme et à la générosité du gouvernement de la province de Québec, leurs noms sont

gravés sur le marbre, et un superbe monument a été élevé en leur honneur dans l'église des Dames Ursulines. Sur ce monument nous lisons les paroles suivantes, abrégé de leur vie apostolique :

" Ici reposent dans le Christ trois membres de la Compagnie de Jésus, dévoués champions de la foi catholique.

" L'un, Jean de Quen, né à Amiens, explora le premier la région du lac St-Jean, se fit pendant vingt-cinq ans l'apôtre des Algonquins, puis périt à Québec, l'an 1659, à l'âge de cinquante-neuf ans, victime de son dévouement aux pestiférés.

" L'autre, François du Peron, français et prêtre, consacra vingt-sept années de sa vie à évangéliser les Hurons. Il mourut au fort St-Louis, sur la rivière Richelieu, en 1665, heureux d'aller jouir au ciel de la récompense de ses fatigues.

" Le troisième, Jean Liégeois, originaire de la Champagne et frère coadjuteur, aida pendant dix-neuf ans les Pères de son zèle intelligent et de ses travaux. Il était à Sillery, protégeant et encourageant les nouveaux convertis, quand, le 29 mai 1655, il tomba mort sous les coups des Iroquois, qui lui transpercèrent le cœur, lui enlevèrent la chevelure et lui tranchèrent la tête. Il était âgé de cinquante-quatre ans. "

La relation de 1655 fait l'éloge du Frère Liégeois

dans un style qui rappelle celui du martyrologe romain : “ Ce bon religieux, dit-elle, était homme de cœur tout plein d’amour pour les pauvres sauvages. La charité qu’il leur portait lui a causé une mort passagère pour lui donner une vie éternelle.”

Je crois entrer dans l’esprit de cette cérémonie en me renfermant dans les paroles de mon texte : “Qu’ils sont beaux les pieds de ceux qui annoncent la paix, de ceux qui annoncent le salut !” et en vous montrant brièvement que devant Dieu, devant l’Eglise et devant la société civile, le missionnaire est grand.

I

Devant Dieu le missionnaire est grand.

Mais, me direz-vous, peut-il y avoir quelque chose de beau, quelque chose de grand devant Dieu ? N’est-il pas lui-même toute beauté et toute grandeur ? Que sont devant Dieu les actions que les hommes appellent éclatantes, les exploits des grands capitaines et des conquérants ? Que sont les découvertes des savants et les productions des hommes de génie ? Tout cela peut-il exciter la louange et l’admiration de Dieu, attirer ses récompenses ? Nullement.

Mais que la charité se trouve dans un cœur, qu’elle porte l’homme le plus petit, le plus ignorant, à donner un verre d’eau froide à son frère, et tout de suite Dieu l’aime, fait son éloge et lui réserve une

récompense éternelle. Ah ! mes Frères, c'est par le cœur et par l'amour qui y règne, que l'homme est grand devant Dieu et qu'il force son admiration.

En face de ceux qui, pour son amour, conservent leur esprit et leur cœur dans la pureté, il s'écrie : " *O quam pulchra est casta generatio !* " Devant les êtres sortis de sa main toute-puissante, aux jours de la création, il s'était contenté de dire : " C'est beau, c'est bon ! " Mais en présence des œuvres de la charité et de l'amour, ce grand Dieu se laisse aller aux transports de l'admiration : " *O quam pulchra est casta generatio !* "

Egalement, mes Frères, devant les messagers de la bonne nouvelle, devant les missionnaires qui, suivant les expressions de l'Ecriture, volent à la conquête des âmes comme des flèches lancées avec vigueur, comme les nuées emportées par le vent, Dieu s'écrie par la bouche du prophète Isaïe et de l'apôtre des nations : " *Quam speciosi pedes evangelizantium pacem, evangelizantium bona !* " Qu'ils sont beaux les pieds meurtris, déchirés à la poursuite des âmes, qu'ils sont beaux !

Cette exclamation à la vue des pieds du missionnaire nous montre quelle doit être l'admiration de Dieu pour les battements de son cœur, pour les élans de sa volonté, pour les aspirations de son intelligence, excités et mis en mouvement par le zèle de sa gloire et par l'amour du prochain.

Se séparer de ses parents et de ses amis, abandonner sa patrie, affronter tous les dangers, endurer toutes les souffrances, n'est rien pour le missionnaire. Pourquoi ? parce que, comme Jésus-Christ, il aime jusqu'à l'immolation. C'est ce qu'ont fait saint François-Xavier, saint Claver ; c'est ce qu'ont fait aussi leurs dignes émules, les missionnaires et les apôtres du Canada. Lisez les Relations des Pères de la Compagnie de Jésus dans notre pays, et vous verrez passer sous vos yeux tout ce que le cœur de l'homme est capable de concevoir, d'entreprendre et d'exécuter pour le salut des infidèles et la gloire de Dieu.

Pour bien comprendre la grandeur du missionnaire devant Dieu, il faudrait pouvoir connaître tout le prix des âmes et le désir ardent que Jésus-Christ a de leur salut. L'âme du sauvage le plus ignorant, comme celle du plus grand savant ou du plus puissant monarque, vaut le sang d'un Dieu. " Allez, allez, disait une sainte personne à sa compagne qui partait de France pour le Canada, allez recueillir les gouttes du sang de Notre-Seigneur qui se perdent."

Aux yeux de Dieu, non seulement le missionnaire recueille les gouttes du sang de Jésus-Christ, mais, comme son Fils, il est sauveur. C'est pour ainsi dire son propre Fils courant à la recherche des âmes créées à son image et leur appliquant le fruit

de la rédemption. Sans doute, les apôtres formés par Jésus-Christ furent plus parfaits que tous les saints, la Sainte Vierge et S. Joseph exceptés, et occupent dans la gloire un rang spécial. Mais il n'y a pas de témérité à dire que ceux qui ont marché sur leurs traces, qui ont partagé leurs travaux et leur zèle dans la propagation de l'Evangile, partageront aussi au ciel, dans une certaine proportion, leur gloire et leur bonheur.

Sur la terre, ils ont été grands devant Dieu, et ils le seront aussi dans la patrie céleste.

II

Si les missionnaires sont grands devant Dieu, ils ne le sont pas moins devant leur mère, la sainte Eglise. L'Eglise militante est comparée à une armée dans laquelle la subordination et l'obéissance aux chefs légitimes fidèlement observées font la force et la beauté, lui assurent des conquêtes nouvelles, des succès sans cesse renaissants dans sa divine mission, qui est de prêcher l'Evangile à toutes les nations.

Dans une armée, même la mieux disciplinée et la plus vaillante, tous les soldats n'ont pas la même force, la même bravoure, la même ardeur et le même entrain ; aussi la garde du drapeau n'est pas confiée à tous indistinctement.

Il y a des troupes d'élite, des soldats sans peur et sans reproche, qui tombent mais ne se rendent pas. Faut-il livrer un assaut dangereux, escalader une citadelle réputée imprenable, la tâche est assignée aux plus braves, qui partent comme l'éclair. Ils tomberont, mais leurs corps entassés serviront de ponts pour franchir le fossé.

Ainsi, dans l'Eglise militante, il y a des âmes fortement trempées, des soldats d'élite. Ce sont ces chrétiens qui, au lieu de dépenser leur jeunesse dans les plaisirs énervants, l'ont employée à la pratique de la vertu, à la méditation des grandes maximes de l'Evangile, et qui ont compris que le salut d'une âme vaut mieux que la conquête d'un royaume. Ils ont fait un long apprentissage de l'obéissance et de la mortification ; ils ont prêté l'oreille à cette parole du Sauveur : "Si quelqu'un veut venir après moi, qu'il se renonce lui-même, qu'il prenne sa croix et qu'il me suive !" Ils ont ouvert leur cœur à la divine charité, qui en a fait comme un brasier ardent, dont la flamme tend à s'échapper et à se répandre au loin.

C'est parmi ces braves que l'Eglise choisit les missionnaires et les apôtres pour les envoyer jusqu'aux extrémités du monde à l'assaut des citadelles de l'infidélité et du paganisme. C'est à eux qu'elle confie la garde de l'étendard de la croix et leur ordonne d'aller le planter sur tous les

continents, dans toutes les îles, à l'orient, au couchant, au midi, au septentrion.

Par leur dévouement, leurs travaux, leur charité, l'effusion de leur sang, les missionnaires surtout prouveront jusqu'à la fin des temps que l'Eglise est sainte et apostolique.

Lorsque nous chantons "Je crois l'Eglise sainte et apostolique," nous n'entendons pas seulement qu'elle a produit des saints dans le passé, dans les premiers siècles de son existence, que la doctrine qu'elle nous enseigne vient des apôtres qui l'ont fondée ; mais nous professons encore qu'actuellement l'Eglise est sainte et apostolique, qu'elle seule produit les saints et les apôtres, qu'elle seule sait engendrer ces hommes au cœur large et généreux, comme étaient ceux dont les cendres sont sous nos yeux ; comme était le premier évêque de Québec, et toute cette légion d'âmes héroïques qui ont présidé à l'établissement de la foi catholique dans nos vastes contrées.

Gloire à ces héros ; gloire à ces familles religieuses dont les enfants ont porté le nom du Christ jusqu'à l'extrémité de la terre ! Nous devons les honorer et leur rendre grâces. Tout en prouvant la sainteté de leur mère, ils ont, par leurs mérites, grossi le trésor de l'Eglise, amassé ces richesses spirituelles qui, en vertu de la communion des saints, composent le patrimoine commun de tous les fidèles.

Ah ! mes Frères, c'étaient des saints, c'étaient de véritables apôtres ces enfants de saint Ignace dont les noms sont présents à votre mémoire et se pressent sur vos lèvres. Ajoutons qu'ils ont été des martyrs. Tous n'ont pas eu la gloire et le bonheur de verser leur sang pour le Christ et pour la diffusion de son Evangile comme Garnier, Brébeuf, Lallemant, Daniel et Jogues ; mais tous, devant Dieu et devant l'Eglise, ont recueilli la palme du martyre par le désir ardent de sacrifier leur vie ; tous ont été des martyrs par les souffrances, les fatigues et les privations de toutes sortes.

Il y a deux ou trois siècles, traverser les mers était déjà une rude épreuve. Elle n'était cependant que le prélude de celles qui attendaient le missionnaire sur notre sol couvert de forêts et habité par des peuplades barbares.

Avec nos moyens si faciles de communications, nous avons peine à nous figurer les fatigues et les dangers éprouvés par les missionnaires dans leurs courses apostoliques sur un territoire immense, inconnu, où, à chaque pas, se rencontraient des obstacles et des ennemis.

Que dire surtout des voyages accomplis pendant l'hiver, au milieu des glaces et des neiges, à travers les bois sans chemins battus ? Et, après une journée de marche forcée, quelle était l'hôtellerie qui

attendait le pauvre missionnaire trempé de sueurs ? De quelle nourriture pouvait-il réparer ses forces ? Quelle couche recevait ses membres brisés par la fatigue ? Pouvait-il même se reposer dans cette cabane étroite, habitée par une nombreuse famille, au milieu d'une atmosphère remplie de fumée et de miasmes ? Comment se défendre du froid pendant l'hiver ?

Ce n'est pas seulement une nuit, un jour qu'il faut passer ainsi dans la compagnie des sauvages, dont les plus humains sont d'une grossièreté repoussante, ce sont des mois et des années. Car ce n'est que par un séjour prolongé que le missionnaire pourra apprendre ces langues étranges qui varient suivant les tribus et les bourgades ; ce n'est que par un séjour prolongé qu'il parviendra à instruire ces enfants de la forêt et à gagner leur cœur, en leur prouvant qu'il ne recherche pas leurs biens mais uniquement leur âme. *Non quærimus vestra sed vos.* (II Cor., XII—14.)

Ecoutez le récit d'une des courses du Père de Quen. Ce n'est pas la plus pénible, parce qu'elle est faite pendant la belle saison. Elle nous donne toutefois une idée des fatigues supportées par ces apôtres.

Le Père de Quen est à Tadousac. Il apprend que vers le septentrion, sur les bords d'un lac inconnu des Européens, quelques chrétiens sauvages sont

malades et désirent un missionnaire. Il prend deux indiens pour le conduire, s'embarque dans un petit canot d'écorce et, cinq jours durant, ils travaillent, depuis le point du jour jusqu'au coucher du soleil,—c'était au mois de juillet,—à remonter les rivières et les lacs, ramant toujours contre des courants ou contre des torrents qui leur faisaient bander tous les nerfs du corps pour les surmonter, suivant l'expression du Père de Quen lui-même.

Ils rencontrent dix rapides ou dix portages qui les obligent à débarquer dix fois pour passer d'une rivière à l'autre, ou d'un courant trop rapide à une autre partie de la rivière plus navigable.

Dans ces portages, dont quelques-uns ont une lieue et demie, ils prennent sur leurs épaules ou sur leur tête et le bateau et tout ce qu'il contient et marchent par des chemins où n'ont jamais passé que des bêtes sauvages, tant ils sont affreux, couverts de pierres, d'arbres renversés et de broussailles ; ils franchissent des montagnes escarpées et des précipices cachés dans l'abîme des forêts.

Enfin, ils arrivent sur les bords d'une grande nappe d'eau, terme de leur voyage.

Remarquez que cette fois le missionnaire venait visiter des chrétiens. Les sauvages, dit la Relation, sortent de leurs cabanes pour voir le premier Français qui ait jamais mis le pied sur leurs terres.

C'était le 16 juillet 1647. Grâce au Père de Quen, le lac Saint-Jean était découvert et la route frayée aux Européens.

En arrivant sur le bord de ce lac, le généreux missionnaire éprouva une bien douce consolation : car ce qui frappa tout d'abord sa vue fut une grande croix plantée sur un promontoire élevé, qui s'avance dans les eaux et au pied de laquelle les chrétiens venaient prier.

Ces bons chrétiens s'étonnaient, dit la Relation, de l'entreprise du missionnaire, ne croyant pas qu'il aurait jamais eu le courage de franchir tant de difficultés par amour pour eux. Ils le reçurent dans leurs cabanes comme un être supérieur, comme un homme venu du ciel.

Vous avez raison, bons néophytes, braves chrétiens de la nation du Porc-Epic, vous avez raison de regarder le missionnaire comme un être supérieur, comme un homme venu du ciel. Mais vous aussi, enfants de la forêt, vous êtes des êtres supérieurs, venus du ciel où habite notre père commun. Vous êtes les frères de Jésus-Christ. Que dis-je ? Pour cette robe noire, pour cet apôtre, vous êtes Jésus-Christ lui-même !

Le missionnaire porte gravée dans son cœur cette parole de son divin maître : " Tout ce que vous ferez au plus petit d'entre les miens, c'est à moi-même que vous le ferez. " Ne vous étonnez donc

pas des travaux qu'il a supportés pour venir jusqu'à vous ; en vous pressant sur son cœur, c'est Jésus qu'il tient dans ses bras et il se trouve assez récompensé.

Le missionnaire ne se plaint pas de souffrir de la faim, de la soif, de la chaleur ou du froid, de coucher en plein air sur la terre humide ou glacée, de n'avoir aucune consolation, aucun soulagement de la part des hommes.

Au contraire, son cœur déborde de joie. Comme S. François-Xavier, il s'écrie : " Seigneur, Seigneur, encore davantage, encore de nouvelles croix !" Ou, avec le même saint : " Assez, Seigneur, assez ! " Quoi, assez ! assez de souffrances ? Non, assez de joie, assez de consolation, la mesure est pleine et déborde.

Même lorsqu'il n'a pu atteindre la brebis qu'il poursuivait, ou que sa parole n'a pu la convaincre, le cœur du missionnaire est dans la joie : il sait que Dieu le voit et que le zèle n'est jamais inutile. Jamais les œuvres de dévouement et la parole de Dieu ne reviennent vides. Souvent, comme le grain de froment, les sueurs de l'apôtre et la parole de Dieu demeurent cachées dans la terre, mais tôt ou tard elles portent leurs fruits. Les missionnaires ont sans doute recueilli de belles moissons ; mais leurs successeurs récoltent pendant bien longtemps encore sur le champ ensemencé par ces héroïques pionniers.

III

Devant Dieu les vrais et seuls grands hommes sont ceux qui étendent sa gloire et son règne, font connaître et adorer son nom ; ceux qui recueillent les gouttes du sang de son Fils.

Dans l'Eglise militante, les héros sont les saints, les missionnaires, les apôtres et les martyrs ; ils composent l'avant-garde de l'armée du Christ. Ces hommes au courage indomptable, à la foi vive, à la charité ardente, sont grands aussi devant la société civile.

Depuis la fondation de l'Eglise, ils ont été et sont plus que jamais, à l'heure présente, en Afrique, dans l'extrême Orient, en Océanie, en Amérique, partout, les pionniers de la civilisation.

L'histoire des apôtres de notre pays fournit un exemple frappant de leur action civilisatrice et des fruits versés sur la société civile.

A qui devons-nous de n'avoir pas soutenu plus longtemps la lutte contre les différentes nations qui peuplaient le Canada ? N'est-ce pas aux missionnaires bien plus qu'à la force des armes ? En les convertissant au christianisme, ils les civilisèrent et les transformèrent ; de ces hommes farouches, fourbes, cruels et sanguinaires, ils firent des hommes doux et pacifiques. Tout en conservant leur vie

nomade, leurs habitudes de chasse et de pêche, ils abandonnèrent leurs mœurs barbares, devinrent ce que sont encore aujourd'hui leurs descendants, des citoyens paisibles et religieux.

Grâce en grande partie aux missionnaires, pour l'honneur de notre pays et de notre race, ils n'ont pas été comme ailleurs, chassés du sol ou détruits, mais ils ont été conservés et civilisés.

Ne sont-ce pas aussi les missionnaires qui, par leurs courses apostoliques, leurs écrits, leur long séjour au milieu des tribus sauvages, ont fait promptement connaître notre vaste pays, ses fleuves, ses lacs, ses rivières, ses montagnes, ses vallées fertiles, ses richesses forestières et minières ? A qui devons-nous la connaissance des langues et des coutumes de ces peuples ? Qui a écrit les premiers dictionnaires et les premières grammaires dans les différents idiomes de ces nations ?

En parlant devant l'auditoire le plus catholique que l'on puisse réunir, je suis parfaitement compris quand je dis que le missionnaire est, par excellence, le promoteur du progrès véritable et de la civilisation, et qu'à ce titre, comme à bien d'autres, il est grand et mérite la reconnaissance.

En effet, mes Frères, pour le chrétien, pour le catholique, où se trouvent le vrai progrès et la véritable civilisation ?

Dans le développement du commerce, de l'industrie et de la culture du sol ? Dans le perfectionnement des machines ? Dans les moyens prompts et faciles de se transporter d'un bout du monde à l'autre ou d'y envoyer sa pensée et sa parole avec la rapidité de la foudre ? Dans les découvertes scientifiques et leurs applications aux arts mécaniques ou au soulagement des infirmités humaines ? Dans la culture des sciences et des lettres ?.........Oui, tout cela constitue un progrès, une civilisation, mais ce n'est pas le progrès et la civilisation dans toute l'étendue du mot. Le vrai progrès, la véritable civilisation doivent embrasser l'homme tout entier, son corps, son âme et ses destinées éternelles. La vraie civilisation embrasse le monde visible et le monde invisible : l'homme est fait pour les deux. La véritable civilisation apprend à l'homme à regarder le ciel, sa patrie ; elle le détache de la terre et l'élève jusqu'à Dieu, sa fin dernière.

Voilà ce que fait le missionnaire catholique. A ses yeux, il n'y a pas de distinction entre le juif et le gentil, entre le noir et le blanc, entre le sauvage du Canada et l'habitant de Paris. Croyant à l'unité d'origine, de destinée et de rédemption pour tous les hommes, il la proclame par son dévouement, au prix même de son sang. Cette civilisation fondée sur la foi tend, pour le bonheur des peuples, à régénérer le monde entier dans tous ses éléments.

En même temps qu'elle pénètre de principes

surnaturels et éclaire les dépositaires du pouvoir, elle communique à tout le corps social cette parfaite harmonie d'où dépend la félicité des nations.

La cérémonie de ce jour est pleine d'instruction et de consolation : elle est tout à la louange du peuple canadien-français. La présence, autour de cette tombe, des chefs de l'Eglise et de l'Etat, de tout ce que notre ville renferme de plus illustre dans la magistrature, dans les professions libérales et dans le commerce, les différentes sociétés de Québec, et, en particulier, la présence de la société Saint-Jean-Baptiste, gardienne vigilante de nos traditions et de nos gloires nationales, montre que l'on sait reconnaître et honorer la véritable grandeur et que le missionnaire n'est pas seulement grand devant Dieu et devant l'Eglise, mais qu'il est encore grand devant la société civile.

Les membres de la Société de Jésus me permettront bien d'associer aux noms des religieux de leur illustre Compagnie ceux de quelques personnes qui, comme les enfants de saint Ignace et ceux de saint François d'Assise, ont été missionnaires et apôtres dans nos contrées et ont bien mérité de Dieu, de l'Eglise et de la société.

Je mentionne en premier lieu les enfants de Monsieur Olier et ceux de Marie Immaculée.

Ces derniers ont continué dans notre siècle et sur

notre sol la série des hommes héroïques des siècles précédents.

Dans la famille des apôtres du Canada, l'épiscopat est largement représenté. Les évêques Blanchet, Demers, Provencher, Taché, Grandin, Faraud, ont consacré toute leur vie à la prédication de l'Evangile au milieu des tribus sauvages et reproduit le zèle, le dévouement et les vertus du premier évêque de Québec.

D'autres ont employé aux missions parmi les infidèles les plus belles années de leur existence. Vos regards se portent sans doute sur le vénérable évêque des Trois-Rivières, et votre mémoire n'a pas oublié Mgr Poiré, Messieurs Thibault, Langlois, Bourassa, et le prélat distingué, Mgr Bolduc, qui, il y a deux ans, descendait dans la tombe, riche de travaux et de mérites, pleuré de tous ceux qui avaient eu l'avantage de le connaître, d'apprécier les qualités de son esprit et de son cœur, laissant un vide immense dans le cercle de ses nombreux amis.

Qu'il me soit permis de rappeler que, dans la dernière partie du XVII siècle, le séminaire de Québec était seul chargé d'évangéliser les nations de l'Acadie, du Mississipi et de ses affluents.

Guidés par la Providence, il y a des choses merveilleuses que les hommes accomplissent sans dessein prémédité. C'est ainsi que Québec, berceau de la

nationalité canadienne-française, où tant de cœurs généreux ont battu, centre de ralliement d'où tant de braves s'élancèrent à la conquête des âmes, ville illustrée par les vertus d'un si grand nombre d'apôtres et de martyrs, devient un reliquaire où l'on réunit les dépouilles mortelles des prédicateurs de l'Evangile avec celles des fondateurs de notre patrie.

Il est sans doute regrettable que les restes des apôtres de Quen, du Peron et Liégeois ne puissent pas demeurer à l'endroit même où ces vaillants athlètes passèrent une partie de leur vie et où ils reposèrent pendant plus de deux siècles. Mais, consolons-nous, leurs cendres vont se rapprocher de celles d'autres apôtres, leurs contemporains. Elles vont reposer dans l'antique église des Ursulines, sous la garde de ces femmes admirables qui continuent, dans l'enseignement et l'éducation de la jeunesse, l'apostolat de leurs devancières ; à côté des fondatrices de ce monastère qui furent, elles aussi, des missionnaires et des prédicateurs au milieu des sauvages. A l'approche de ces restes précieux, les ossements de la Vénérable Mère Marie de l'Incarnation, de Madame de la Peltrie, de la Mère St-Augustin et de tant d'autres qui ont été nourries des enseignements des Pères de Quen et du Peron, vont tressaillir d'allégresse.

Reposez en paix, cendres des martyrs, des apôtres

et des saints de mon pays, reposez en paix sous les voûtes de cette Basilique, sous les voûtes de toutes les églises de la cité de Champlain. Reposez en paix et soyez nos protecteurs.

Quand la trompette du jugement sonnera le réveil de tous les morts, de quel éclat brillera le rocher de Québec ! Tous ces corps d'apôtres ressusciteront glorieux et le couronneront d'une lumière plus éclatante que celle du soleil.

Qu'il sera nombreux le cortège des triomphateurs qui s'avanceront de Québec vers les demeures éternelles !

Efforçons-nous, mes Frères, de marcher sur les traces de ces héros, de faire vivre dans nos cœurs leur amour pour la gloire de Dieu et pour le salut de nos frères, afin qu'au jour de la résurrection nous soyons admis dans leurs rangs. *Ainsi soit-il.*

Les élèves du Petit Séminaire chantèrent ensuite le *Libera*, et Sa Grandeur Mgr Fabre, une seconde fois, récita les prières de l'absoute.

V

A la chapelle des Dames Ursulines—Le monument.

Après le *Libera* chanté à la Basilique, la procession se reforma dans le même ordre qu'auparavant, pour aller au monastère des Ursulines, où l'inhumation devait se faire. Lorsqu'on y fut arrivé, la fanfare militaire exécuta la *marche de Saül*, pendant que la foule pieuse s'agenouillait autour du catafalque, entouré de lumières et recouvert de draperies funèbres, où les porteurs Hurons déposèrent les cercueils. Sa Grandeur Mgr Duhamel, archevêque d'Ottawa, donna l'absoute, et les dames religieuses chantèrent le *Libera* avec accompagnement d'orgue. Alors les cercueils furent descendus dans le caveau, au-dessous du chœur, et Son Honneur le lieutenant-gouverneur dévoila, à tous les regards, le beau monument érigé dans la chapelle à la mémoire des missionnaires, par le gouvernement provincial.

Ce monument, dessiné dans le goût classique,

consiste en une table commémorative de marbre blanc statuaire, reposant sur une plaque en griotte. Il comprend un dé, renfermant l'inscription, surmonté d'une frise et d'une corniche couronnée d'un fronton, avec une base appuyée sur deux modillons formant consoles. L'ornementation du fronton comporte une coquille de pèlerin délicatement découpée, contenant une croix en haut relief, le tout entouré de feuilles de roseaux. La corniche est ornée d'oves finement taillés ; dans la frise figurent les armes de la Compagnie de Jésus, avec la devise, se déroulant sur un ruban délié : AD MAJOREM DEI GLORIAM. Sur le dé, ayant en tête, dans la manière des tombeaux des catacombes, le monogramme du Christ, entre l'alpha et l'oméga, se lit, gravée, la magnifique inscription en style lapidaire, composée par le R. P. Ant. Angelini, S. J., professeur d'éloquence sacrée à l'Université grégorienne de Rome. Appuyées sur les moulures de la base, se détachent, sculptées avec élégance, les armoiries de la Province de Québec : *d'or à la fasce de gueule chargée d'un lion passant du champ, accompagnée en chef de deux fleurs de lys d'azur et d'une tige de feuilles d'érable de sinople en pointe, timbrées de la Couronne d'Angleterre. avec la devise :* " JE ME SOUVIENS ".

EPITAPHE

HEIC. CONQVIESCVNT. IN. CHRISTO
TRES. E. SOCIETATE. JESV
DE. FIDE. CATHOLICA. EGREGI. MERITI
IOANNES. DE QVEN. DOMO. AMBIANUS. SACERDOS
QUI. LACVM. S. IOANNIS. LVSTRAVIT. PRIMVS
ALGONQVINOS. EXCOLVIT. ANNOS. XX.
LVE. AFFLATIS. OPEM. FERENS
CESSIT. E. VITA. QUEBECI. A. MDCLIX. A, N. P. M. LIX.
FRANCISCVS. DV. PERON. NATIONE, GALLVS. SACERDOS
IN. HVRONIBVS. RELIGIONE. CIVILIQUE. CVLTV. IMBVENDIS
ANNOS. XXVII. ADLABORAVIT. PRÆMIA. LABORVM. A. DEO. TVLIT
IN. CASTRO. S. LVDOVICI. A. MDCLXV.
IOANNES. LIEGEOIS. CAMPANVS. IN. GALLIA
REI. DOMESTICÆ, ADIVTOR. PATRIBVS. OPERAM SOLERTEM
ANNOS. XIX. PRÆBVIT
DVM. CHRISTI. FIDEM. AMPLEXOS. IN. REGIONE. SILLERYA. TVTARETVR
AB. IROQVENSIBVS. PECTORE. TRANFOSSO. CAPITE. ABSCISSO
OCCVBVIT. IV. KAL. IVNIAS. A MDCLV. A. N. P. M. LIV.
PROVINCIÆ. QVEBECENSIS. MODERATORES
COLECTIS. RITE. RELIQVIIS
MONVMENTVM. POSVERVNT IV. ID. MAIAS. A. MDCCCXL.

(*Traduction.*)

ICI REPOSENT DANS LE SEIGNEUR
TROIS RELIGIEUX DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS
QUI ONT BIEN MÉRITÉ DE LA FOI CATHOLIQUE :
JEAN DE QUEN, D'AMIENS, PRÊTRE,
DÉCOUVRIT LE LAC ST-JEAN,
ÉVANGÉLISA LES ALGONQUINS PENDANT VINGT ANS ;
PORTANT SECOURS AUX PESTIFÉRÉS,
IL SUCCOMBA LUI-MÊME, A QUÉBEC, EN 1659, AGÉ DE 59 ANS.
FRANÇOIS DUPERON, NÉ EN FRANCE, PRÊTRE,
PENDANT VINGT-SEPT ANS IL S'APPLIQUA A INCULQUER AUX HURONS
LA FOI ET LA CIVILISATION. IL REÇUT DE DIEU LE PRIX DE
SES TRAVAUX AU FORT ST-LOUIS, L'AN 1665.
JEAN LIÉGEOIS, DE LA CHAMPAGNE EN FRANCE,
FRÈRE COADJUTEUR, RENDIT AUX PÈRES DE LA COMPAGNIE,
PENDANT DIX-NEUF ANS, DES SERVICES INAPPRÉCIABLES
ALORS QU'IL FAISAIT SENTINELLE POUR PROTÉGER LES FIDÈLES DE SILLERY,
ATTAQUÉ PAR LES IROQUOIS, FRAPPÉ AU CŒUR, DÉCAPITÉ,
IL SUCCOMBA LE 29 MAI 1655, à L'AGE DE 54 ANS :
LE GOUVERNEMENT DE LA PROVINCE DE QUÉBEC
A ÉLEVÉ CE MONUMENT SUR LEURS RESTES RÉUNIS
LE 12 MAI 1891.

Ce ne fut qu'à sept heures du soir que se termina cette grandiose cérémonie. Elle avait duré près de cinq heures, et toute la ville de Québec, on peut le dire, y avait pris part, montrant par là hautement quel souvenir pieux elle a gardé aux apôtres qui ont conquis cette contrée à la vraie foi, et de quelle estime affectueuse elle est pénétrée pour la Compagnie de Jésus.

Nous ne saurions mieux terminer le récit de cette grande démonstration qu'en citant ces belles réflexions de l'honorable M. T. Chapais, directeur du *Courrier du Canada.*

" Quel merveilleux spectacle offrait hier notre vieux Québec ! "

" Ceux qui ont assisté à cette démonstration
" magnifique ne l'oublieront pas de sitôt. Que de
" souvenirs évoqués par ces deux cercueils qui
" renfermaient les restes de trois humbles mission-
" naires, portés par les descendants des Hurons et
" des Montagnais fidèles, conquis à la foi chrétienne
" par les apôtres de la Nouvelle-France ! "

" Et ce cortège triomphal, cette pompe religieuse
" et nationale, ces fanfares, ces drapeaux, cette foule
" immense accourue de tous côtés pour saluer les
" cendres de trois serviteurs de Dieu, oubliés pendant
" longtemps, illustres aujourd'hui ; comme toute
" cette scène était de nature à saisir les imaginations
" et à remuer les cœurs ! ".

“ La fête d'hier est une des plus belles que nous
“ ayons eues à Québec. Elle comptera parmi les
“ grandes journées d'allégresse publique, auxquelles
“ notre population se porte avec tant d'enthousiasme.
“ Elle témoignera aussi que les Canadiens ont la
“ mémoire du cœur ; car la démonstration d'hier
“ était une démonstration de reconnaissance. Notre
“ peuple manifestait, d'une manière éclatante, sa
“ gratitude pour les apôtres de la Compagnie de
“ Jésus, qui ont été sur nos rivages les pionniers de
“ la civilisation et de l'Evangile. ”

“ Les organisateurs de cette belle fête voudront
“ bien accepter nos plus cordiales félicitations. ”

VI

Jean Liégeois, Frère coadjuteur

Nous croyons intéresser nos lecteurs en donnant une courte notice biographique de chacun des trois religieux, qui sont l'objet de cette fête à la fois religieuse et nationale.

Le Frère Jean Liégeois arriva à Québec en compagnie du P. Charles Lallemant, alors supérieur des missions du Canada, et fut envoyé aussitôt à la résidence de N.-D. des Anges, à Sillery, pour y remplir les fonctions de procureur. Il se fit remarquer, dès les premiers jours, par une activité, un dévouement et une charité sans bornes. On le voyait tantôt se livrer aux rudes travaux des champs, tantôt diriger la construction des pauvres demeures que les Pères faisaient élever sur différents points de la colonie, soit pour eux-mêmes, soit pour les sauvages. Mais lorsqu'il s'agissait de secourir les malades ou les infirmes, son zèle ne reculait devant aucune

fatigue et aucun danger. C'était un excellent ouvrier maçon et charpentier. Aussi les Pères de la mission lui confièrent-ils les différents travaux de construction exécutés en ce temps-là. C'est ainsi qu'un violent incendie ayant détruit, à Québec, la chapelle et la résidence de N.-D. de Recouvrance, le F. Liégeois les rebâtit. Il se rendit ensuite aux Trois-Rivières, et y construisit une résidence pour les Pères et une chapelle pour les nouveaux chrétiens de cette région. A Sillery, le bon Frère dirigea les travaux des sauvages pour la construction d'un fort qui devait les mettre à l'abri des attaques de leurs ennemis. Les supérieurs, pleins de confiance dans sa prudence et son courage, l'envoyèrent deux fois en France pour les affaires de la mission. Il résidait au fort de Sillery, quand il cueillit la précieuse palme du martyre, le 29 mai 1655. Les Iroquois, furieux contre les Algonquins et les Hurons convertis au christianisme et réfugiés dans le village de Sillery, rôdaient autour pour les surprendre et les attaquer. " Le bon frère ", nous dit le P. François Le Mercier, dans une lettre datée de Québec du 13 octobre 1655, " entendant de loin tirer quelques coups d'arquebuse, " et sachant que les sauvages chrétiens étaient dans " leurs champs et qu'ils pouvaient être surpris par " leurs ennemis, entra dans la forêt, pour découvrir si " ceux-ci n'y étaient pas en embuscade. Ils y étaient " en effet ; et, avant qu'il les eût découverts, ils le " transpercèrent d'un coup d'arquebuse et lui coupè-

" rent la tête, qu'ils laissèrent, après lui avoir enlevé
" la chevelure. Ce bon religieux était un homme
" de cœur, tout plein d'amour pour les pauvres
" sauvages. La charité qu'il leur portait lui a causé
" une mort passagère, pour lui donner une vie
" éternelle. "

Le fait suivant, rapporté par le Père Paul Le Jeune, peint admirablement la charité de ce glorieux martyr :

" Le seize de janvier 1640, ayant appris qu'une pauvre vieille femme étant partie de la résidence de St-Joseph, pour aller aux Trois-Rivières, était demeurée malade en chemin avec deux enfants incapables de la secourir, nous envoyâmes deux sauvages pour l'amener à l'Hôpital ; comme ils n'avaient pas de traîne, ils amenèrent les deux enfants, et laissèrent la malade toute seule au milieu des bois. Nous tançâmes fort ces deux messagers, et leur dîmes qu'il fallait retourner quérir cette pauvre créature ; l'un deux, qui n'était pas encore chrétien, entendant parler de retourner, s'esquiva au plus tôt ; celui qui était baptisé rebroussa chemin avec un de nos Pères et notre frère Jean Liégeois. Arrivés où était la malade, ils la trouvèrent en un trou fait dans la neige, couchée sur quelques branches de pin sans autre abri que le ciel ; elle n'avait pas d'écorce pour se défendre de l'injure de l'air. Il fallut coucher en cette même hôtellerie où on ne

trouve rien à souper que ce qu'on y apporte. Dieu donna un nouvel abri à ces nouveaux hôtes, il neigea tant toute la nuit, qu'ils étaient couverts et ensevelis dans la neige de tous côtés. Ces travaux, qui paraissent grands en France, passent ici pour légers ; en effet on les souffre sans peine. Le jour venu, la malade se confesse, on la lie sur une petite traîne, notre frère Liégeois et ce bon jeune sauvage la tirent et la poussent tant qu'ils peuvent ; mais comme le temps était fâcheux et qu'elle avait beaucoup enduré, elle mourut avant d'arriver à l'hôpital. Si ces actions touchent les sauvages, elles touchent aussi le Ciel, *qui dat nivem sicut lanam,* qui fait trouver un manteau de neige aussi chaud qu'un manteau de laine."

Voilà où l'amour de son semblable poussait le Frère Jean Liégeois.

VII

Le Père François du Peron, apôtre des Hurons

Le Père François du Peron est considéré, à juste titre, comme l'apôtre des Hurons ; car c'est surtout au milieu de cette tribu qu'il a exercé son ministère, pendant les vingt-sept années qu'il passa au Canada. Il était né à Lyon, le 26 janvier 1610, et était entré dans la Compagnie de Jésus, à Avignon, le 23 février 1627. Après son noviciat, il fit trois ans de philosophie à Dôle et professa ensuite la troisième au collège de cette ville, puis la quatrième et la troisième à Vesoul, et enfin la troisième à Lyon. Sa régence terminée, il étudia la théologie, deux ans, à Lyon, tout en exerçant les fonctions de surveillant au Pensionnat de la Trinité, et, sur sa demande, il partit, le 1er mai 1638, pour la mission du Canada. Peu de temps après son arrivée dans la colonie, il fut envoyé au pays des Hurons, à Ossossané, principale bourgade des Attignawantons, ou nation

des Ours, dans la résidence de l'Immaculée-Conception. Il n'y resta qu'une année, avec les PP. Ragueneau et Chaumonot, mais son zèle y produisit de grands fruits. Ses supérieurs l'appelèrent à Québec. C'était pour le charger, avec le P. Isaac Jogues, de la nouvelle mission de Sainte-Marie, qui comprenait quatre bourgades, chez les Ataronchronons, tribu huronne établie au centre même du pays. Il y demeura jusqu'en 1644, époque à laquelle il fut transféré à la mission de Saint-Michel. En 1657, il se trouvait à Onnontagué, principale bourgade de la Montagne, l'une des cinq tribus Iroquoises. Enfin le Père du Peron fut nommé aumônier du fort Saint-Louis, bâti à dix-sept lieues environ de l'embouchure de la rivière Richelieu, appelée alors la rivière des Iroquois ; et ce fut dans ce poste qu'il mourut, le 10 novembre 1665. Voici ce qu'on lit sur sa mort, dans le Diaire de la résidence des jésuites de Québec : " Le 15 novembre, un bâtiment " arrive de Richelieu, qui nous apporte le corps du " P. François du Peron, mort le 10, au fort Saint-" Louis, le 13 de sa maladie. M. de Chambly, " gouverneur de la place, me mande qu'il est mort " en bon religieux, en la manière qu'il a vécu. " Cinq soldats, dès le soir, ont apporté le corps, " dans un coffre de planches que M. Sorel, gouver-" neur de Richelieu, lui a fait faire, après l'avoir " été recevoir, au bord de l'eau, avec tous ses soldats " sous les armes. Nous avons aussi appris qu'il l'a

“ gardé, toute la nuit, avec des cierges allumés.
“ Nous avons fait mettre le corps dans la Congré-
“ gation ; et comme il était mort depuis sept jours,
“ on ne l’a point découvert ”.

VIII

Le Père Jean de Quen, découvreur du Lac Saint-Jean

Le P. Jean de Quen, appelé le *découvreur du lac Saint-Jean*, a joué un grand rôle dans l'histoire des vingt-cinq premières années de la mission canadienne. Il était né dans la ville d'Amiens, en mai 1603, et était entré dans la Compagnie de Jésus, à Rouen, le 13 septembre 1620. Son noviciat achevé, il fit trois ans de philosophie à Paris, deux années de régence et trois ans de théologie au collège de Clermont, puis une autre année de régence à Amiens, et son troisième an de probation en Belgique. Enfin, après avoir enseigné un an la troisième et deux ans les humanités au collège d'Eu, il partit pour le Canada en 1635, et arriva à Québec le 17 août de la même année. Employé d'abord comme professeur au petit collège qu'on venait d'ouvrir pour les jeunes Français de la colonie, il reçut, bientôt après, la permission d'aller se consacrer, dans la résidence de Sillery, à l'évangélisation des sauvages. Il pouvait à peine

balbutier quelques mots de leur langue, que déjà on le voyait courir auprès des malades pour les préparer, par ses paroles et par ses gestes, à faire une mort chrétienne. Voici en quels termes il écrivait alors à son supérieur, à l'occasion d'un sauvage converti : " Joseph, tant et si souvent recommandé, a quitté " cette vie, le jour de notre Bienheureux Père et " Fondateur saint Ignace. Je l'ai visité tous les " jours trois fois ; j'ai fait mon apprentissage à " l'enseigner et à lui faire faire des actes de foi et " de douleur, sans emprunter la langue d'autrui. Il " me faisait parfois réitérer ce que je lui faisais dire, " pour marquer qu'il y prenait goût ".

En 1636, le Père de Quen remplace le P. Charles Lallemant à la résidence de N.-D. de Recouvrance et se trouve ainsi chargé de la paroisse de Québec, faisant tous les dimanches et les jours de fête le prône à la grand'messe et expliquant le catéchisme, après les vêpres, aux Français qui remplissaient la petite église.

En 1640, le Père de Quen retournait à Sillery, spécialement pour y prendre soin de l'hôpital. Un jour, il apprend, comme par hasard, qu'un chef sauvage, encore payen, était tombé gravement malade assez loin de là. Il prend, à la hâte, sa couverture et un morceau de pain et se jette dans un canot, pour se rendre à l'endroit indiqué. Il y arrive pendant la nuit et parle avec tant d'efficacité au

malade, que celui-ci se repent de ses péchés et demande le baptême. Toutefois le Père, ne le croyant pas encore en danger de mort et voulant l'instruire davantage, se retire dans la cabane voisine pour prier et prendre ensuite un peu de repos. Mais le sommeil fuit ses paupières : il a sans cesse le malade devant les yeux et le voit entouré d'une légion de démons. Il lui semble enfin entendre une voix du ciel qui lui dit de sauver cette âme. Il se lève aussitôt, court auprès du sauvage. Il était temps : ce pauvre malheureux n'avait plus qu'un souffle de vie. Le missionnaire lui administre le baptême et, un instant après, le sauvage, tout heureux, rend le dernier soupir.

Les grands travaux auxquels se livrait le saint missionnaire, altérèrent gravement sa santé, et l'on craignit même pour sa vie. Mais Dieu le réservait à des œuvres plus grandes encore. Il se rétablit promptement et, l'année suivante, 1641, il se trouvait aux Trois-Rivières, à la résidence de l'Immaculée-Conception, où il opérait un grand nombre de conversions parmi les payens, et ramenait à la pratique de notre sainte religion les sauvages déjà baptisés, qui s'en étaient éloignés. Puis il retourna à Sillery pour y reprendre ses travaux.

Cependant les sauvages de Tadousac ayant demandé une Robe noire pour leur enseigner la vraie prière, le Père de Quen, qui connaissait la

langue montagnaise, leur fut envoyé. Ils le reçurent comme un envoyé du ciel, et bientôt leur bourgade était devenue chrétienne. “ Les prières ”, écrivait alors le Père, “ se font le soir et le matin dans les “ cabanes, avec une telle consolation de ces bonnes “ gens, que quelques sauvages du Saguenay, se “ voulant embarquer pour retourner dans leur pays, “ vinrent quérir le Père, dès le point du jour, pour “ les faire prier Dieu avant leur départ. Il n'y a pas “ longtemps que les sauvages avaient encore de la “ honte de prier Dieu publiquement. Maintenant “ on ne rougit plus pour se mettre à genoux, pour “ joindre les mains, pour prier hautement. C'est un “ blâme de n'aimer point la prière. Ce changement “ donne bien de la consolation à ceux qui ont vu “ l'horreur qu'avaient ces barbares de notre sainte “ foi, et les risées qu'ils faisaient de ceux qui la “ prêchent. ” De 1643 à 1652, le Père de Quen fut fidèle à visiter presque chaque été la mission de Sainte-Croix, à Tadousac. Il y résidait un certain temps ; mais à l'automne, il remontait à Sillery ou à Québec, pour y continuer l'instruction des Algonquins, dont il était devenu l'apôtre. Pendant l'été de 1651, il se rendit, à quatre-vingts lieues de là, chez les Bersiamites, tribu aux mœurs simples et douces, et y établit la mission de l'Ange-Gardien.

C'est au Père de Quen que revient l'honneur d'avoir découvert le beau lac Saint-Jean, situé dans une vallée immense et fertile, que l'on considère

aujourd'hui comme le futur grenier de la province de Québec. Le récit que lui-même nous a laissé de cette découverte est plein de détails intéressants. Voici comment il raconte son premier voyage, qu'il fit en 1647 :

" Je m'embarquai le 11 juillet dans un petit canot d'écorce, nous travaillâmes cinq jours durant, depuis le point du jour jusqu'au soleil couché, ramant toujours contre des courants ou contre des torrents, qui nous faisaient bander tous les nerfs du corps pour les surmonter ; nous avons rencontré en ce voyage dix sauts ou dix portages, c'est-à-dire que nous nous sommes désembarqués dix fois pour passer d'une rivière à une autre, ou d'un courant trop rapide à une autre partie du fleuve plus navigable. Dans ces portages, dont quelques-uns sont d'une lieue et demie, les autres d'une demi-lieue, il faut porter sur son dos ou sa tête, et le bateau et tout son équipage, par des chemins qui n'ont été faits que pour des bêtes sauvages, tant ils sont affreux ; il faut franchir des montagnes, passer des précipices cachés dans l'abîme des forêts. Nous changeâmes trois fois de rivière. La première où nous embarquâmes se nomme le Saguené ; c'est un fleuve profond, il n'y a navire qu'il ne portât, il a quatre-vingts brasses en plusieurs endroits, et pour l'ordinaire il hausse ou baisse de dix à vingt pieds ; il est assez large, ses rives sont escarpées de montagnes affreuses, lesquelles se vont abaissant à quinze ou vingt lieues de son

embouchure, où il reçoit dans son sein un autre fleuve plus grand que lui, qui semble venir de l'ouest. Nous voguâmes encore dix lieues au delà de ce rencontre d'eaux, qui fait comme un beau lac ; les vents qui se promènent sur cette rivière, sont très froids au milieu de l'été même, parce qu'elle est bordée de montagnes, et qu'elle est exposée au nord-ouest et souvent au nord.

" De cette rivière nous passâmes à une autre appelée Kin8gani8, laquelle se décharge dans le Saguené par des courants et par des précipices affreux. Nous fîmes une lieu et demie, traversant une montagne et une vallée pour l'aller trouver en un lieu navigable, elle est bien moins rapide que le Saguené, serpentant à l'ouest, au sud et au nord-ouest ; elle fait un lac qui a plus de quinze lieues de long et quasi une demi-lieue de large.

" Quittant ce fleuve, nous allâmes chercher au travers des bois la rivière appelée des sauvages Kin8gamichich ; elle a son lit dans une terre, ou une vallée toute plate qui regarde le nord ; ses eaux sont profondes, fort larges et toutes calmes ; elles se répandent en quelques endroits par des aulnes et par des broussailles qui nous importunaient au dernier point. Nous avions navigué contre le courant de l'eau dans les deux précédentes rivières, nous commençâmes ici à descendre dans le lac Piagouagami sur les rives duquel habite la nation

du Porc-Epic, que nous cherchions. Ce lac est si grand qu'à peine en voit-on les rives, il semble être d'une figure ronde, il est profond et fort poissonneux ; on y pêche des brochets, des perches, des saumons, des truites, des poissons dorés, des poissons blancs, des carpes et quantité d'autres espèces.

" Il est environné d'un pays plat, terminé par de hautes montagnes éloignées de trois ou quatre ou cinq lieues de ses rives ; il se nourrit des eaux d'une quinzaine de rivières ou environ, qui servent de chemin aux petites nations qui sont dans les terres pour venir pêcher dans ce lac, et pour entretenir le commerce et l'amitié qu'elles ont par entre elles. Nous voguâmes quelque temps sur ce lac, et enfin nous arrivâmes au lieu où étaient les sauvages de la nation du Porc-Epic. Ces bonnes gens nous ayant aperçus, sortirent de leurs cabanes pour voir le premier Français qui ait jamais mis le pied dessus leurs terres. Ils s'étonnaient de mon entreprise, ne croyant pas que jamais j'aurais eu le courage de franchir tant de difficultés pour leur amour. Ils me reçurent dans leurs cabanes comme un homme venu du Ciel : l'un me donna un petit morceau de poisson séché à la fumée, l'autre un peu de chair boucanée ; le capitaine me fit présent d'un castipitagan de Castor, c'est-à-dire d'une peau de cet animal, ouverte seulement par le col, en sorte qu'on dirait que le Castor est tout entier : " Voilà me dit-il, mon Père, pour adoucir les fatigues de ton chemin ;

nous ne te saurions exprimer la joie que nous avons de ta venue ; une chose nous attriste, tu viens en une mauvaise saison, nous n'avons point de rets pour pêcher du poisson, et les eaux sont trop grandes pour prendre le Castor". Il ne faut pas parler en ce pays ni de pain, ni de vin, ni de lit, ni de maison.

Le Père de Quen passa trois jours au lac Saint-Jean ; c'est ce lac que l'intrépide missionnaire venait de découvrir. A son arrivée au milieu de la nation du Porc-Epic, il fut vivement surpris de voir une grande croix que les sauvages avaient élevée à l'entrée du lac pour y aller faire leurs dévotions et rappeler à leur mémoire la passion et la mort de Notre-Seigneur. Cette vue réjouit beaucoup le cœur de l'apôtre et releva son courage abattu par les fatigues de ce pénible voyage. Il se mit aussitôt à l'œuvre ; il confessa les chrétiens, il consola les malades, il disposa les vieillards au baptême et leur dit de se rendre à Tadousac l'été suivant pour y recevoir le sacrement qui efface la tache originelle. Après avoir procuré toutes les consolations possibles à ces couragenx enfants de la forêt, le Père s'embarqua dans sa petite gondole pour descendre à la mission Sainte-Croix, où il arriva après trois jours de navigation.

Au mois de mai 1652, le Père de Quen fit un second voyage à la mission du lac Saint-Jean, en

compagnie de douze canots qui s'en allaient faire la traite des pelleteries avec les peuplades sauvages de cette région. En montant le Saguenay, "nous rencontrâmes souvent, dit le Père, sur les rives du fleuve qui nous portait, des tombeaux de trépassés : ces peuples, étant venus l'année précédente à Tadousac, furent saisis d'une maladie à leur retour qui en égorgea plusieurs. On voyait sur leurs sépulcres les marques de leurs croyances ; ils avaient dressé des croix sur quelques-uns, d'autres avaient planté un bâton sur le tombeau de leur ami, d'où l'on voyait pendre un chapelet ; d'autres avaient mis un aviron marqué de croix sur la fosse de quelque bon navigateur." Le Père passa douze jours à la mission Saint-Jean, où il fut reçu avec les mêmes transports d'allégresse qu'on lui avait manifestée à son premier voyage. Il fit un très grand nombre de chrétiens parmi les sauvages campés sur les bords du lac.

Le Père de Quen, nommé supérieur des missions de la Nouvelle-France, en 1655, occupa ce poste si important et si difficile, avec un zèle et une sagesse admirables, jusqu'à sa sainte mort, qui arriva à Québec le 8 octobre 1659. Voici ce qu'on lit sur sa mort dans le Diaire que nous avons déjà cité :

" Le 1er octobre 1659, le P. Jean de Quen s'alita " et, le 8, il mourut de ces fièvres contagieuses " qu'avait apportées le dernier vaisseau dont il est " parlé ci-dessus. "

" Le 9, fut enterré le P. de Quen au matin,
" *præsente corpore, dictæ duæ missæ privatæ, in*
" *summo altari, dum diceretur officium.*

Telle fut la fin de cette glorieuse vie : le P. Jean de Quen mourut victime de sa charité et de son dévouement pour ses chers enfants des bois.



TABLE DES MATIÈRES



Québec :—Imprimerie LÉGER BROUSSEAU



